Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Conseil des universités

Vingt-deuxième
Rapport annuel
1990-1991

Québec

92-00655/

Le contenu de cette publication a été rédigé
par le Conseil des universités

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec
1279, boulevard Charest Ouest
Québec (Québec)
G1N 4K7

Dépôt légal — 3e trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-551-14701-8
ISSN : 0383-4611

© Gouvernement du Québec

Monsieur Jean-Pierre Saintonge
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du Conseil des universités pour l'exercice terminé le 30 juin 1991.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Science,

Lucienne Robillard

Sainte-Foy, juin 1991

Madame Lucienne Robillard
Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Science
Hôtel du Gouvernement
Québec

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 17 de la Loi sur le Conseil des universités, je vous présente le vingt-deuxième rapport annuel du Conseil. Il couvre la période d'activités s'étendant du 1er juillet 1990 au 30 juin 1991.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Présidente,

Christiane Querido

Sainte-Foy, juin 1991

Table des matières

Introduction 9

1. Présentation du Conseil des universités 11

1.1 Mandat du Conseil 11

1.2 Composition du Conseil 11

1.3 Instances du Conseil 15

1.3.1 Commission de la recherche universitaire
Mandat et composition 15

1.3.2 Comité des programmes
Mandat et composition 17

1.3.3 Comité du financement
Mandat et composition 19

1.4 Ressources du Conseil 21

1.4.1 Ressources humaines 21

1.4.2 Ressources financières 21

2. Activités du Conseil 23

2.1 Bilan 23

2.2 Principales études réalisées ou en cours en 1990-1991 23

2.3 Travaux de la Commission de la recherche universitaire 24

2.4 Travaux du Comité des programmes 25

2.5 Travaux du Comité du financement 28

3. Conclusion 31

Annexe 1 33

Liste du personnel du Conseil 33

Annexe 2 35

Avis du Conseil des universités en 1990-1991 35

Autre publication du Conseil en 1990-1991 35

Introduction

L'exercice 1990-1991 du Conseil des universités, le vingt-deuxième de son existence, est marqué du sceau du changement. Le Conseil des ministres a nommé le 29 août 1990 madame Christiane Querido au poste de présidente du Conseil. Le Conseil des ministres a aussi procédé à la nomination, en janvier 1991, de monsieur André Fortier au poste de secrétaire du Conseil. De plus, sept nouveaux membres du Conseil ont été nommés par le Conseil des ministres, sur recommandation de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science au cours de la période du 1er juillet 1990 au 30 juin 1991, couverte par le présent rapport annuel.

Le Conseil a amorcé cette année une réorganisation de ses structures et une réorientation de son fonctionnement. Les réaménagements envisagés permettraient au Conseil d'accomplir avec plus d'acuité le mandat de conseiller la ministre qui lui est confié par sa loi constitutive. Le Conseil vise aussi par cette opération à renforcer son rôle d'observateur privilégié du milieu universitaire; à étudier sous différentes facettes les forces et les faiblesses; à commenter avec à-propos les perspectives de développement et les nouveaux défis auxquels font face les universités.

Le rapport annuel du Conseil est le moment propice pour passer en revue ses activités, les moyens dont il dispose pour accomplir son mandat et, aussi, plus important, pour redire la contribution cardinale des membres du Conseil, des membres de la Commission de la recherche universitaire et des comités ainsi que des collaborateurs de la permanence qui assurent, par leur engagement, à la fois la bonne marche et le rayonnement de l'organisme.

1. Présentation du Conseil des universités

1.1 Mandat du Conseil

L'Assemblée nationale adoptait à l'automne de 1968 la Loi sur le Conseil des universités (L.R.Q., c. C-58), créant ainsi un organisme qui « a pour fonction principale de donner des avis au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science sur les besoins de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaire et de lui faire des recommandations sur les mesures à prendre pour combler ces besoins. »

Dans le cadre de son mandat et selon les termes de l'article 3 de sa loi constitutive, le Conseil peut, en particulier :

« a) étudier les besoins de l'enseignement supérieur en tenant compte des besoins culturels, scientifiques, sociaux et économiques du Québec, ainsi que des ressources humaines et matérielles et des effectifs étudiants;

b) proposer les objectifs qui doivent être poursuivis, à court et à long terme, pour que soit assuré le développement de l'enseignement supérieur et réviser périodiquement ces objectifs;

c) donner au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science des avis sur le développement des institutions universitaires et sur la création de nouveaux établissements d'enseignement supérieur;

d) suggérer au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science les normes qui pourraient être adoptées relativement à la standardisation des méthodes comptables des établissements d'enseignement supérieur;

e) étudier les budgets annuels de fonctionnement et d'investissements des établissements d'enseignement supérieur;

f) recommander le montant des crédits annuels à dégager pour fins de subventions aux établissements d'enseignement supérieur ainsi que leur répartition;

g) recommander des mesures propres à assurer la coordination et la collaboration entre les établissements d'enseignement supérieur et entre l'enseignement supérieur et les autres niveaux d'enseignement;

h) maintenir des liens étroits avec les organismes responsables de la recherche et faire des recommandations au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science relativement au développement de la recherche universitaire;

i) collaborer à la préparation des lois et des règlements relatifs à l'enseignement supérieur et à la recherche universitaire. »

Le Conseil doit aussi, en vertu de l'article 17 de sa loi constitutive, transmettre à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science « [...] au plus tard, le 30 juin de chaque année [...] un rapport de ses activités pour son année financière précédente ».

1.2 Composition du Conseil

Le Conseil se compose de 17 membres, dont la présidente, neuf personnes provenant du milieu universitaire, quatre du monde des affaires et du travail, deux du gouvernement et le président de la Commission de la recherche universitaire.

Madame Christiane Querido, auparavant présidente directrice générale du Fonds FCAR, assure depuis le 4 septembre 1990 la présidence du Conseil en remplacement de monsieur Pierre Lucier, nommé sous-ministre du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science en juillet 1990. Le gouvernement a aussi procédé à la nomination d'un nouveau secrétaire, sur recommandation du Conseil, en janvier 1991. Monsieur André Fortier a été nommé à ce poste en remplacement de madame Anne Marrec, nommée en décembre 1990, présidente directrice générale du Fonds FCAR.

Le gouvernement a aussi procédé à la nomination de sept nouveaux membres au Conseil :

Monsieur Charles-Abbott Conway, doyen des Admissions à l'Université McGill, en remplacement de monsieur Paul T. Davenport; [représentant du milieu universitaire]

Monsieur Marcel Gilbert, secrétaire général associé à l'aménagement, au développement et à l'environnement, ministère du Conseil exécutif; [représentant du milieu gouvernemental[1]]

Monsieur Paul-Joseph Albert, professeur au Département de biologie de l'Université Concordia, en remplacement de monsieur Sean McEvenue; [représentant du milieu universitaire]

1. Monsieur Gilbert effectue un retour au Conseil où il a siégé comme membre représentant le gouvernement du 17 juin 1987 au 11 avril 1988.

Monsieur John Dinsmore, président du Forum Entreprises-Universités, en remplacement de monsieur José Roy; [représentant du milieu socio-économique]

Madame Michèle Doiron, directrice médicale et chef du Bureau de la santé et sécurité au travail à la Maison Radio-Canada, en remplacement de madame Chantal Lavigne; [représentante du milieu socio-économique]

Monsieur Joseph Hubert, directeur du Département de chimie de l'Université de Montréal, en remplacement de madame Thérèse Gouin-Décarie; [représentant du milieu universitaire]

Madame Chantal Aurousseau, étudiante au doctorat en communication à l'Université du Québec à Montréal, en remplacement de madame Julie Maltais. [représentante du milieu universitaire]

Le tableau suivant donne la liste des membres du Conseil ayant participé aux séances au cours de l'année 1990-1991, avec leur fonction et la date prévue d'expiration de leur mandat.

Composition du Conseil des universités du 1er juillet 1990 au 30 juin 1991

Nom	Fonction	Date prévue d'expiration du mandat
Madame Christiane Querido	Présidente	4 septembre 1995
Monsieur Paul-Joseph Albert	Professeur Département de biologie Université Concordia Montréal	10 avril 1995
Madame Chantal Aurousseau	Étudiante Université du Québec à Montréal Montréal	7 mai 1995
Monsieur André Boutin	Vice-président de groupe Northern Telecom Canada Limitée Montréal	1er août 1993
Monsieur Esteban Chornet	Professeur titulaire Directeur Laboratoire de matières lignocellulosiques (LAML) Département de génie chimique Faculté des sciences appliquées Université de Sherbrooke Sherbrooke	4 mars 1991*
Monsieur Charles-Abbott Conway	Doyen des admissions Université McGill Montréal	4 octobre 1994
Monsieur Yvon Daneau	Vice-président Alliance Coopérative Internationale	16 décembre 1991
Monsieur John H. Dinsmore	Président Forum Entreprises-Universités Montréal	10 avril 1995
Madame Michèle Doiron	Directrice médicale et Chef du Bureau de la santé et sécurité au travail Maison Radio-Canada Montréal	10 avril 1995
Monsieur Raymond Duchesne	Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue Rouyn-Noranda	1er mars 1993
Madame Thérèse Gouin-Décarie	Professeure titulaire Département de psychologie Université de Montréal Montréal	A été remplacée le 10 avril 1991 par M. Joseph Hubert

Composition du Conseil des universités du 1er juillet 1990 au 30 juin 1991 (suite)

Nom	Fonction	Date prévue d'expiration du mandat
Monsieur Marcel Gilbert	Secrétaire général associé à l'aménagement, au développement et à l'environnement Ministère du Conseil exécutif Québec	A été nommé le 3 octobre 1990 — durée du mandat liée à son statut de fonctionnaire
Monsieur Joseph Hubert	Directeur Département de chimie Université de Montréal Montréal	10 avril 1995
Monsieur Michel Leclerc	Vice-président à l'administration Université du Québec Sainte-Foy	5 août 1991
Monsieur Guy Létourneau	Sous-ministre adjoint à la science Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science Québec	Durée du mandat liée à son statut de fonctionnaire
Monsieur Sean McEvenue	Vice-recteur adjoint à l'enseignement et à la planification Université Concordia Montréal	A été remplacé le 10 avril 1991 par M. Paul-Joseph Albert
Monsieur Louis Trotier	Professeur titulaire Département de géographie Université Laval Sainte-Foy	1er mars 1993

(*) En vertu de l'article 7 de la Loi sur le Conseil des universités (L.R.Q., c. C-58), « à la fin de leur mandat, les membres du Conseil demeurent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient nommés de nouveau ou remplacés ».

ORGANIGRAMME DU CONSEIL DES UNIVERSITÉS

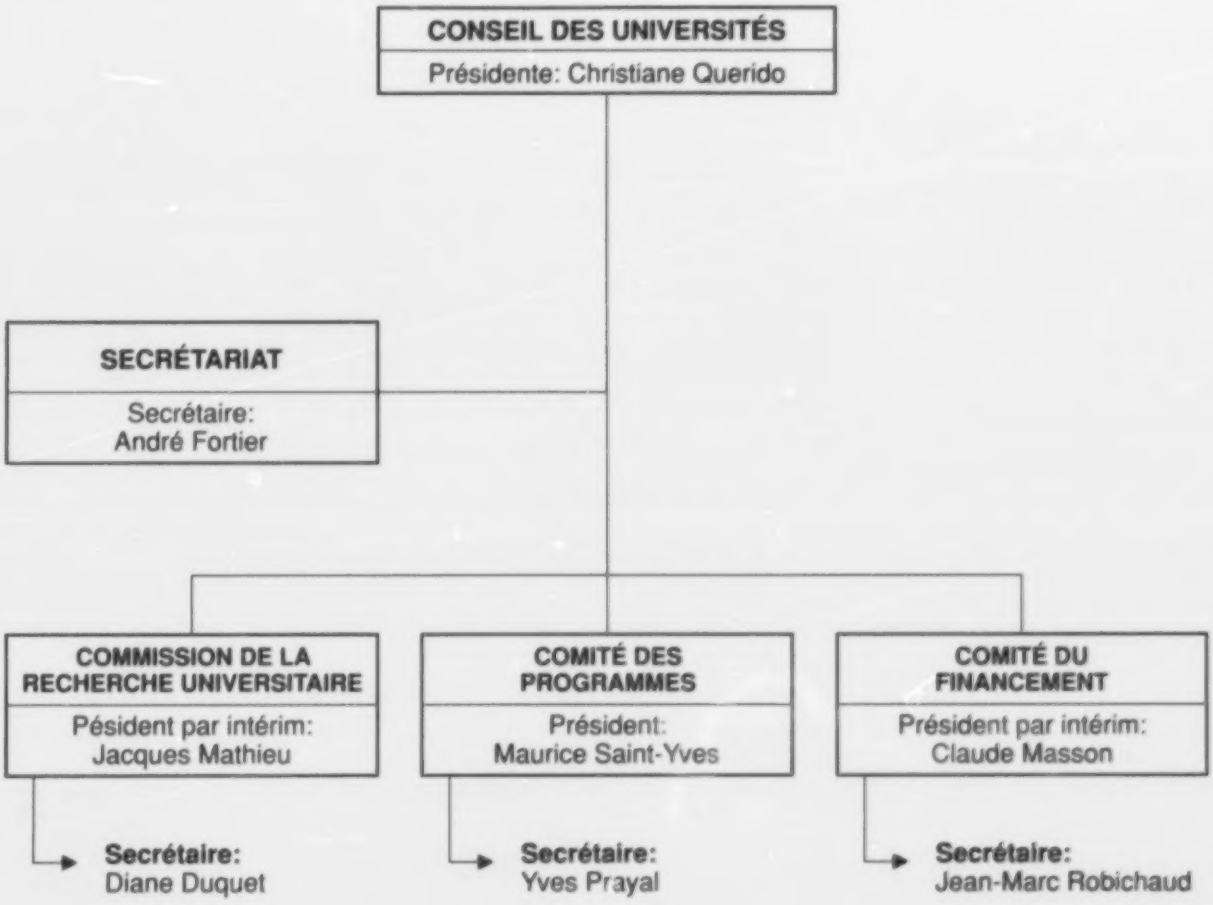

1.3 Instances du Conseil

1.3.1 Commission de la recherche universitaire

— Mandat et composition

Constituée en vertu de l'article 13 de la Loi sur le Conseil des universités, la Commission de la recherche universitaire « a pour fonction de donner des avis au Conseil sur toute question relative à la recherche universitaire au Québec ». La Commission est composée d'un maximum de huit membres, excluant le président, nommés par le gouvernement sur recommandation du Conseil. Monsieur Jacques Mathieu assure depuis septembre 1988 la présidence par intérim de la Commission.

Le 2 mai 1990, le gouvernement, sur recommandations du Conseil, nommait quatre nouveaux membres et procédait à un renouvellement de mandat à la Commission de la recherche universitaire pour une durée de trois ans :

Monsieur Paul-Joseph Albert, vice-doyen à la recherche, Faculté des arts et des sciences, Université Concordia, en remplacement de monsieur Alain B. Haurie;

Docteur Alcide Chapdelaine, vice-doyen à la recherche médicale et aux études supérieures, Faculté de médecine, Université de Montréal, en remplacement de madame Alegria Kessous-Elbaz;

Monsieur Jean-Paul Robert Huni, directeur de la recherche, Alcan International Limitée, en remplacement de monsieur Claude Lajeunesse;

Monsieur Robert Nadeau, professeur au Département de philosophie, Université du Québec à Montréal, en remplacement de monsieur Benoît Robert;

Monsieur Jacques Mathieu, professeur titulaire au Département d'histoire, Faculté des lettres, Université Laval, a été renouvelé.

Le tableau suivant donne la liste des membres de la Commission de la recherche avec leur fonction et la date prévue d'expiration de leur mandat.

Nom	Fonction	Date prévue d'expiration du mandat
Vacant	**Président**	
Membres :		
Monsieur Paul-Joseph Albert	Vice-doyen à la recherche Faculté des arts et des sciences Université Concordia Montréal	A démissionné le 10 avril 1991. M. Albert est maintenant membre du Conseil des universités
Monsieur Ray Bartnikas	Maître de recherche Institut de recherche d'Hydro-Québec Varennes	25 mai 1991
Docteur Alcide Chapdelaine	Vice-doyen à la recherche médicale et aux études supérieures Faculté de médecine — Direction Université de Montréal Montréal	2 mai 1993
Monsieur Jean-Paul Robert Huni	Directeur de la recherche Alcan International Limitée Centre de recherche et de développement Arvida Jonquière	2 mai 1993
Madame Maryse Lassonde	Professeure agrégée Département de psychologie Université de Montréal Montréal	A démissionné le 29 mai 1991 pour occuper d'autres fonctions
Monsieur Jacques Mathieu	Professeur titulaire Département d'histoire Faculté des lettres Université Laval Sainte-Foy **Assume la présidence par intérim de la Commission depuis septembre 1988**	2 mai 1993
Monsieur Robert Nadeau	Professeur Département de philosophie Université du Québec à Montréal Montréal	2 mai 1993
Monsieur Bernard Robaire	Professeur Faculté de pharmacologie et de thérapeutique Université McGill Montréal	25 mai 1991
Observateurs :		
Monsieur Philippe Bergeron	Directeur de la recherche Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science Québec	
Madame Anne Marrec	Présidente directrice générale Fonds F.C.A.R. Sainte-Foy	
Monsieur Camil Guy	Secrétaire Conseil de la science et de la technologie Sainte-Foy	
Monsieur Patrick Vinay	Président Fonds de la recherche en santé du Québec Montréal	

1.3.2 Comité des programmes

— Mandat et composition

Constitué dès la première année de fonctionnement du Conseil des universités (1969-1970) en vertu de l'article 14 de sa loi constitutive, le Comité des programmes a commencé ses activités le 1er mai 1970.

En vertu du mandat qui lui a été confié lors de sa création et précisé en 1972-1973, le Comité des programmes doit :

- évaluer la qualité et l'opportunité des nouveaux programmes d'études des universités du Québec; le protocole d'entente signé en novembre 1988, entre le Conseil et la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), a redéfini la répartition des rôles entre les deux organismes;
- recommander l'approbation des nouveaux programmes et les mesures appropriées à la coordination des programmes existants;
- évaluer les implications matérielles des conditions de réalisation ou de développement des programmes;
- entreprendre toute activité jugée utile à la poursuite de ses fins.

Le Comité des programmes est composé de neuf membres et d'un président nommés par le Conseil, selon les règlements de régie interne. Monsieur Maurice Saint-Yves assume la présidence du Comité. Le tableau suivant donne la liste des membres du Comité des programmes avec leur fonction et la date prévue d'expiration de leur mandat.

Nom	Fonction	Date prévue d'expiration du mandat
Monsieur Maurice Saint-Yves	Président	15 novembre 1992
Membres :		
Monsieur Ghislain Bouchard	Vice-président à l'administration et secrétaire de Québec téléphone Rimouski	17 novembre 1991
Monsieur Robert Douglas Cairns	Professeur Département d'économie Université McGill Montréal	18 mai 1992
Monsieur René J.A. Chouinard	Professeur Département des sciences appliquées Université du Québec à Chicoutimi Chicoutimi	15 février 1992
Monsieur Yvon Doyle	Étudiant au doctorat en psychopédagogie Université Laval Sainte-Foy	21 avril 1991 (n'a pas sollicité de 2e mandat, mais est resté en fonction dans l'attente de la nomination de son remplaçant)
Madame Judith Scherer Herz	Professeure Département des études anglaises Université Concordia Montréal	1er septembre 1991
Madame Andrée Imbach	Professeure Département de physiologie Université de Montréal Montréal	18 mai 1992
Monsieur Pierre-Yves Leduc	Doyen Faculté des sciences Université de Sherbrooke Sherbrooke	13 octobre 1991
Monsieur Alain Maire	Professeur Département de chimie-biologie Université du Québec à Trois-Rivières Trois-Rivières	18 mai 1992
Monsieur Gaétan Pelletier	Coordonnateur Service à l'enseignement Cégep de Sainte-Foy Sainte-Foy	17 novembre 1991 (a démissionné le 19 mars 1991)
Observateur :		
Monsieur Louis Pelletier	Directeur Direction de l'enseignement Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science Québec	

1.3.3 Comité du financement

— Mandat et composition

Constitué aussi par le Conseil en vertu de l'article 14 de sa loi constitutive, le Comité du financement appuie le Conseil dans la réalisation de son mandat relatif au financement des universités, tel qu'il est défini à l'article 3, aux alinéas a, d, e et f. Par ailleurs, en vertu de cette même loi (article 4, alinéas b, c et e), la ministre est tenue de soumettre à l'avis du Conseil ses décisions relatives au financement des universités. Le Comité du financement soutient le Conseil dans les réponses qu'il apporte à ces demandes ministérielles.

Le Comité est composé de huit membres et d'un président nommés par le Conseil. Monsieur Claude Masson assume la présidence par intérim du Comité depuis le départ de Madame Marrec. Le tableau suivant donne la liste des membres du Comité du financement avec leur fonction et la date prévue d'expiration de leur mandat.

Nom	Fonction	Date prévue d'expiration du mandat
Madame Anne Marrec Secrétaire du Conseil Conseil des universités	Présidente	A démissionné le 4 janvier 1991
Membres :		
Monsieur Jean Brassard	Vice-président exécutif Le Groupe CGI Inc. Montréal	16 mars 1992 (a démissionné le 28 août 1990)
Madame Mireille Brochu	Secrétaire générale Conseil de recherche en sciences naturelles et génie Ottawa	16 septembre 1990
Monsieur Pierre De Celles	Directeur général École nationale d'administration publique Sainte-Foy	14 novembre 1992
Monsieur Jacques Derome	Directeur Département de météorologie Université McGill Montréal	18 mai 1992
Madame Danielle G. Garcia	Directrice des services pédagogiques Collège de Rosemont Montréal	20 septembre 1992
Monsieur Clément Lemelin	Professeur Département des sciences économiques Université du Québec à Montréal Montréal	17 novembre 1992
Monsieur Simon L'Heureux	Vice-président rattaché à la Première vice-présidence Planification, Vérification Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins Lévis	24 janvier 1993
Monsieur Claude Masson	Professeur titulaire Département d'économique Faculté des sciences sociales Université Laval Sainte-Foy **(A assumé la présidence par intérim du Comité depuis le 4 janvier 1991)**	16 février 1993
Madame Élaine Thériault	Étudiante en administration Université Concordia Montréal	14 novembre 1990
Monsieur Yvon Trudeau	Trésorier Université de Montréal Montréal	19 janvier 1991
Observateur :		
Monsieur Martin Desmeules	Directeur Direction des ressources matérielles et financières Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science Québec	

1.4 Ressources du Conseil

1.4.1 Ressources humaines

Pour réaliser sa mission, le Conseil a disposé en 1990-1991 de 18 postes permanents : 2 postes hors cadres, 1 cadre, 6 professionnels et 9 personnes affectées aux tâches de soutien administratif et technique. Le Conseil disposait aussi pour cette période de deux postes occasionnels. Deux employés, l'un professionnel, l'autre de soutien, ont bénéficié en 1990-1991 d'un congé sans traitement. Par ailleurs, deux employés occasionnels ont quitté le Conseil au cours de l'année. La liste nominative des employés au Conseil est fournie en annexe.

En plus de ses employés permanents, le Conseil a eu recours à des ressources externes, rémunérées à contrat ou bénévoles, pour participer aux études et siéger aux différents comités de travail. Ces personnes méritent des remerciements pour leur contribution significative à la réalisation du mandat du Conseil.

1.4.2 Ressources financières

Le Conseil s'est vu attribuer, pour l'année budgétaire 1990-1991, un budget de 1 263,6 $, réparti selon les catégories suivantes :

Budget de fonctionnement 1990-1991
(en milliers de dollars)

Traitements	764,8
Autres rémunérations	76,5
Communications	50,0
Services	330,6
Entretien et réparations	1,5
Loyers	9,3
Fournitures	9,2
Autres dépenses	1,0
Équipement	20,7
Total	**1 263,6**

2. Activités du Conseil

2.1 Bilan

Du 1er juillet 1990 au 30 juin 1991, le Conseil des universités a tenu cinq séances régulières, totalisant six journées de travail. La 207e rencontre fut tenue par conférence téléphonique. Au cours de cette même période, le Conseil a adopté et transmis à la ministre 15 avis.

De ces 15 avis :

- 7 avis recommandaient l'ouverture d'un nouveau programme ou la poursuite d'un programme approuvé à titre expérimental;
- 1 avis recommandait la transformation du programme de baccalauréat en technologie de l'École de technologie supérieure en programme de baccalauréat en génie;
- 1 avis recommandait la prolongation du programme de maîtrise des sciences et techniques du tourisme à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec;
- 1 avis portait sur le rapport provisoire de l'Université du Québec [UQAR] sur la situation du programme de doctorat en océanographie;
- 2 avis s'adressaient au ministre responsable de l'application des lois professionnelles. Le premier portait sur l'accès à l'Ordre des optométristes; le second sur l'accès à la Corporation professionnelle des administrateurs agréés;
- 3 avis touchaient les obligations faites à la ministre et au Conseil en matière de financement et d'investissements et portaient respectivement sur le financement des universités en 1990-1991, le plan quinquennal d'investissements universitaires pour la période du 1er juin 1990 au 31 mai 1995 et le financement des universités en 1991-1992.

La liste des avis est présentée en annexe.

2.2 Principales études réalisées ou en cours en 1990-1991

Les changements répétés à la direction du Conseil au cours des trois dernières années et certains départs touchant la permanence ont sérieusement ralenti les travaux autres que ceux reliés aux obligations prévues par la loi et ceux réalisés par le Comité des programmes. Bien que les travaux se sont poursuivis dans la foulée de l'année 1989-1990, aucune étude figurant au rapport annuel de l'an dernier n'a pu être complétée.

— Étude sectorielle sur les humanités

Le Comité mis en route en 1989-1990 a poursuivi ses travaux jusqu'en décembre 1990. Malheureusement, l'équipe mise sur pied a été décimée par les *départs au cours de l'automne. Chargée du projet, la* secrétaire du Conseil, Madame Anne Marrec quitta en décembre dernier. Monsieur Raymond Duchesne, président du Comité pour l'étude sectorielle sur les humanités, a démissionné suite à sa nomination comme vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. De plus, Monsieur André Bourret, agent de recherche et secrétaire du Comité a quitté son poste au Conseil. Deux documents de travail ont été produits, l'un portant sur les éléments de problématique du secteur et un autre sur les étudiants. Les documents seront complétés au cours de l'année 1991-1992 et intégreront les informations sur le corps professoral et la recherche dans les humanités. Ils serviront de base à une consultation du milieu universitaire. Les résultats de la consultation permettront au Conseil de compléter le travail en vue d'émettre un avis.

— La planification institutionnelle

Le Conseil s'est penché lors de la dernière réunion de l'année sur un projet d'avis portant sur la planification institutionnelle. Le projet d'avis reprend les travaux réalisés en 1989-1990 et à l'automne dernier sur l'analyse des cadres de planification de chacun des établissements universitaires québécois. Ces travaux sont enrichis d'expériences américaines et européennes. Le document de travail tend aussi à illustrer les liens fonctionnels qui existent entre la planification institutionnelle et les mécanismes existants d'approbation des nouveaux programmes, d'évaluation des programmes existants et de financement. Le Conseil devrait être en mesure d'adopter un avis sur cette question tôt cet automne.

— Le premier cycle universitaire

Les travaux se sont poursuivis en 1990-1991 dans la foulée des études documentaires produites en 1989-1990. Une première version d'un document donnant une vision d'ensemble du premier cycle universitaire pourra être complétée pour l'automne 1991. Le Conseil statuera alors sur la poursuite des travaux et s'il souhaite procéder à une consultation des universités.

— *Étude sur les cycles supérieurs*

Le Conseil a reçu en 1990-1991 les résultats de la consultation effectuée auprès de différents intervenants sur « Les objectifs et les orientations de la maîtrise dans les universités du Québec »; une synthèse des commentaires a été préparée pour discussion. Si les différents intervenants consultés ne remettent pas forcément en cause les éléments figurant au rapport, plusieurs ont souligné la portée restreinte de l'étude compte tenu du traitement limité de la maîtrise professionnelle. Devant ces réactions, le Conseil a revu le mandat confié à la Commission de la recherche pour l'élargir à l'ensemble des cycles supérieurs. Ce mandat élargi intègre aussi la demande d'avis transmise en 1989 par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science de l'époque portant sur les doctorats thématiques. Le Conseil croit que la Commission de la recherche pourra compléter son travail d'ici la fin de l'année 1991-1992.

— *Autres*

Le Conseil a reçu du Comité du financement un rapport sur les déficits universitaires. Dans la foulée de ce rapport, la présidente du Conseil a écrit en décembre dernier aux universités pour obtenir de leur part les informations précises sur l'état de leur déficit et les moyens mis en oeuvre pour en assurer la résorption. Toutes les universités, à l'exception de l'École des hautes études commerciales, dont la réponse est attendue sous peu, ont répondu à ce jour. Un rapport sera présenté au Conseil dès cet automne.

Le Conseil s'est par ailleurs livré, au printemps 1991, à une importante réflexion sur son fonctionnement et son organisation. Le secrétaire du Conseil a présenté, à la demande de la présidente, un document de réflexion dont les principes ont été adoptés par le Conseil lors de la 210e réunion tenue en avril dernier. Cet exercice avait pour but de mieux cerner l'ensemble de la situation et les sujets qui permettront au Conseil d'accomplir son mandat dans un souci d'efficience et de fournir un éclairage plus prospectif dans les débats entourant le développement des universités québécoises. Le processus d'approbation des nouveaux programmes et les instances du Conseil sont, en outre, visés par la réorganisation. Conformément à l'article 14 de sa loi constitutive, la présidente a soumis à la ministre les propositions retenues par le Conseil. Le président de la CREPUQ a aussi été informé des modifications que le Conseil souhaite voir apporter au processus d'approbation des nouveaux programmes. Des discussions sont amorcées avec le ministère et la CREPUQ et une conclusion de ce dossier est attendue pour le début de l'automne.

2.3 Travaux de la Commission de la recherche universitaire

Du 1er juillet 1990 au 30 juin 1991, la Commission de la recherche s'est réunie trois fois sous la présidence intérimaire de monsieur Jacques Mathieu, professeur à l'Université Laval et membre de la Commission. Un nouvel observateur a été invité à se joindre aux membres et observateurs pour représenter le Fonds de recherche en santé du Québec (FRSQ) et faire bénéficier la Commission de son expertise dans ce secteur de recherche.

La Commission a poursuivi les travaux amorcés l'an dernier sur le troisième cycle universitaire et les doctorats à caractère thématique. Signalons que le mandat de la Commission relatif à cette étude a été élargi afin d'englober l'ensemble des cycles supérieurs. C'est ainsi que, outre le doctorat, les maîtrises de recherche et professionnelles ainsi que les programmes courts de deuxième cycle feront également l'objet des réflexions de la Commission en ce qui a trait à la situation actuelle et aux perspectives de développement des programmes postbaccalauréat. La transformation de l'étude sur le 3e cycle en étude sur les cycles supérieurs a l'avantage de permettre à la Commission de la recherche de tenir compte des commentaires qu'a suscités le rapport d'étude sur les objectifs et orientations de la maîtrise à la suite de la diffusion qui en a été faite dans les milieux universitaires et parauniversitaires; la Commission entend ainsi donner suite à ces réactions et approfondir certaines des questions soulevées, particulièrement en ce qui concerne les maîtrises professionnelles et les caractéristiques spécifiques aux différents secteurs disciplinaires.

Pour mieux faire le point sur la problématique des études de 3e cycle dans les universités québécoises, la secrétaire de la Commission a effectué une tournée de consultation dans la plupart des établissements universitaires; plus de 275 personnes — des administrateurs universitaires, des directeurs de thèse et des étudiants de 3e cycle — ont ainsi été mises à contribution dans l'identification des éléments sur lesquels la Commission devra se pencher dans son étude. La nature des doctorats, les modalités d'encadrement, la formation pédagogique, les collaborations université-entreprise [notamment les protocoles d'entente concernant la propriété intellectuelle et la confidentialité des données] et le financement des études ont été les principaux sujets abordés lors de ces rencontres.

Dans l'optique de la multidisciplinarité des problématiques de recherche et de l'émergence de programmes de doctorats à caractère thématique, la

Commission a accueilli, en janvier dernier, une chercheure du Centre national de la recherche scientifique qui l'a entretenue des réaménagements en cours dans cet organisme de recherche français pour tenir compte de la multidisciplinarité croissante des projets de recherche dans une structure de recherche essentiellement disciplinaire. Les universités, dont le mode de fonctionnement et d'organisation repose pour la plupart sur un découpage du savoir par discipline, auront à développer les mécanismes nécessaires pour s'adapter efficacement à ce que certains considèrent comme l'un des défis majeurs de l'enseignement supérieur et de la recherche pour les prochaines années.

Enfin, dans le cadre de son mandat, la Commission s'interroge sur diverses questions qui auront des impacts majeurs sur l'avenir de la société québécoise et de la recherche universitaire, comme le financement de la recherche, l'accent sur la recherche technologique appliquée et commanditée, la place des sciences humaines et sociales, la carrière de chercheur et la formation de la relève. La Commission compte explorer quelques-unes de ces questions d'ici la fin du prochain exercice financier et faire état de ses conclusions au Conseil qui décidera des suites qu'il convient d'y donner.

2.4 Travaux du Comité des programmes

Au cours de la période écoulée depuis le dernier rapport annuel, le Comité a tenu six réunions plénières et cinq réunions en sous-comités.

— Évaluation des projets de nouveaux programmes d'études universitaires

Durant l'année budgétaire 1990-1991, sept projets de nouveaux programmes d'études universitaires étaient en cours d'évaluation au Comité des programmes. Le Comité a adopté une recommandation sur quatre de ces projets. L'évaluation des trois autres projets est en cours.

On pourra se reporter aux tableaux 1, 2, 3 et 4, à la fin de la présente section, pour obtenir plus de détails sur les projets de nouveaux programmes dont le Comité a entrepris, poursuivi ou terminé l'évaluation en 1990-1991, et pour connaître le bilan cumulatif des travaux du Conseil en ce domaine depuis sa création.

— Réévaluation de programmes existants

Le Comité a effectué, ou entrepris, la réévaluation de cinq programmes approuvés à titre expérimental ou pour lesquels un rapport d'évolution avait été demandé par le Conseil. Le tableau 5, à la fin de la présente section, fournit les explications utiles sur ces programmes et, le cas échéant, sur les décisions prises à leur endroit par le Conseil.

— Autres travaux

Le Conseil a été saisi par l'Office des professions de demandes d'avis sur les répertoires des diplômes donnant accès à l'Ordre des optométristes, à la Corporation professionnelle des administrateurs agréés et à la Corporation professionnelle des psychologues. La permanence du Comité a préparé les projets d'avis adoptés par le Conseil sur les deux premières demandes; elle mettait la dernière main, à la fin de l'année 1990-1991, à l'élaboration du projet d'avis se rapportant à la troisième demande.

La permanence du Comité a préparé le projet de l'avis dans lequel le Conseil recommande la modification de la Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec pour permettre à cet établissement de prolonger, jusqu'au 31 mai 1993, l'offre du programme de maîtrise des sciences et techniques du tourisme[2]. Une disposition de ladite loi autorisait l'Institut à offrir ce programme jusqu'au 31 mai 1991. L'Institut avait demandé la modification de cette disposition pour permettre aux derniers étudiants admis dans son programme de maîtrise de terminer leurs études.

Le Comité a terminé la préparation du projet d'avis, entreprise l'année dernière, sur les programmes de baccalauréat en génie de l'École de technologie supérieure. Le Conseil a endossé pour l'essentiel ce projet d'avis qui recommande, principalement, de « reconnaître l'École de technologie supérieure comme une nouvelle école de génie au Québec ».

Enfin, le Comité a entrepris l'étude de la demande de reconnaissance, en vertu de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire, de deux établissements : l'Institut de pastorale de Montréal et le Centre d'études théologiques évangéliques. Dans un premier temps, un document proposant une démarche et des critères pour le traitement de ces dossiers a été examiné et approuvé par le Conseil. Dans un deuxième temps, l'examen des deux demandes pourra être mené à terme lorsque les dossiers complémentaires demandés aux établissements en cause auront été reçus.

2. L'Institut offre ce programme en association avec l'Université de Toulouse-Le Mirail, conformément à une entente signée en juin 1986.

Tableau 1

Répartition par université, par secteur et par cycle, des projets de nouveaux programmes évalués par le Comité des programmes en 1990-1991.

Répartition par université		Répartition par secteur		Répartition par cycle	
Universités	**Nombre de programmes**	**Secteurs**	**Nombre de programmes**	**Cycles**	**Nombre de programmes**
Collège militaire royal de Saint-Jean	1	Sciences appliquées	4	1er cycle	4
Laval	3	Sciences fondamentales	1	2e cycle	3
U. du Québec		Sciences de la santé	0	3e cycle	0
ÉTS	1				
UQAT	1				
Sherbrooke	1	Sciences de l'éducation	0		
		Sciences de l'administration	0		
		Sciences humaines et sociales	1		
		Arts et Lettres	1		
		Droit	0		
Total	**7**		**7**		**7**

Tableau 2

Liste des projets de nouveaux programmes évalués par le Comité des programmes en 1990-1991, avec indication du type de décision rendue par le Conseil des universités.

Universités	Programmes	État du dossier			
		1	2	3	4
Collège militaire royal de Saint-Jean	Baccalauréat en sciences spatiales			X	
Laval	Baccalauréat en génie informatique	X			
	Maîtrise en arts visuels			X	
	Maîtrise en statistique	X			
U. du Québec					
ÉTS	Maîtrise en technologie des systèmes			X*	
UQAT	Baccalauréat en sciences sociales	X			
Sherbrooke	Baccalauréat en génie informatique			X	

* Le Comité a adopté une recommandation sur ce projet de programme, mais le Conseil a jugé préférable de ne la prendre en considération qu'une fois terminée la mise à jour de son étude sectorielle en génie.

État du dossier :

1. Recommandation positive.
2. Recommandation négative.
3. Programme dont l'étude est en cours.
4. Programme dont l'étude a été suspendue.

Tableau 3

Sommaire des recommandations du Conseil des universités concernant les nouveaux programmes au cours de ses 21 premières années d'activité.

Recomandations	1970-1990	1990-1991	Total
Positives	353(111)*	3	356
Négatives	115	0	115
Études suspendues *sine die*	39	0	39
Total	**507**	**3**	**510**

* Nombre de programmes en spécialités médicales recommandés globalement en 1971.

Tableau 4

Nombre et répartition, par niveau d'étude, des programmes évalués par le Comité des programmes de 1970 à 1991.

Niveaux	1970-1990	1990-1991	Total
1er cycle	138	4	142
2e cycle	224	3	227
3e cycle	99	0	99
Diplômes	9	0	9
Spécialités médicales	121	0	121
Total	**591***	**7**	**598**

* La différence entre les totaux des tableaux 3 et 4 provient du fait qu'il a pu y avoir plus d'une recommandation pour un même programme étudié ou, plus fréquemment, que les programmes à l'étude au Comité des programmes ne peuvent pas tous faire l'objet d'une recommandation dans l'année même.

Tableau 5

Liste des programmes réévalués par le Comité des programmes en 1990-1991, avec indication du type de décision rendue par le Conseil des universités.

Universités	Programmes	Avis qui en avaient recommandé l'implantation	État du dossier					
			1	2	3	4	5	6
Concordia	Doctorat en technologie éducative	80.8 (1981)						X *
McGill	Maîtrise en économie agricole	86.8 (1987)	X					
U. du Québec								
UQAC	Maîtrise en ressources renouvelables	78.13 (1979)	X					
UQAM	Maîtrise en sciences comptables	85.12 (1986)					X	
UQAR	Doctorat en océanographie	81.2 (1981)						X**

État du dossier :

1. Levée du caractère expérimental recommandée par le Conseil des universités.
2. Prolongation du caractère expérimental recommandée par le Conseil des universités.
3. Fermeture du programme recommandée par le Conseil des universités.
4. Programme dont l'étude est en cours.
5. Demande de prolongation du caractère expérimental acceptée par le Conseil des universités.
6. Cas spéciaux.

* Deuxième rapport d'évolution, demandé dans l'avis 86.12 (1987), déclaré satisfaisant.

** Rapport provisoire, demandé dans l'avis 89.6 (1989), déclaré satisfaisant.

2.5 Travaux du Comité du financement

Le Comité du financement a tenu cinq réunions régulières au cours desquelles il a étudié les subventions de fonctionnement 1990-1991, la structure des droits de scolarité, le dossier de l'enseignement de premier cycle, les prévisions de l'effectif étudiant, les déficits accumulés des universités québécoises, le plan quinquennal d'investissements universitaires 1990-1995 et l'enveloppe des subventions de fonctionnement de 1991-1992.

Au cours de ces réunions, le Comité a préparé cinq rapports à l'intention du Conseil dont trois ont conduit à la formulation d'avis en 1990-1991 :

- Le financement des universités en 1990-1991 (avis 90.1);
- Devis de l'étude sur la structure des droits de scolarité;
- Le plan quinquennal d'investissements universitaires pour la période du 1er juin 1990 au 31 mai 1995 (avis 90.5);
- Les déficits accumulés des universités québécoises;
- Le financement des universités en 1991-1992 (avis 90.12).

— Le financement des universités en 1990-1991

Cet avis examine tout d'abord les principaux paramètres de l'enveloppe des subventions de fonctionnement et replace dans son contexte le niveau de financement alloué aux universités en actualisant les études effectuées par le Conseil en 1988 concernant le degré de sous-financement du système universitaire québécois. L'attribution de crédits additionnels en 1989-1990 et l'effet de la hausse des droits de scolarité ont contribué à l'amélioration de la situation financière des universités. Cependant, le système universitaire reste sous-financé. En 1990-1991, le Conseil évalue à 72,8 M $ (455 $ par EETC) l'écart entre le niveau de financement nécessaire et les revenus provenant des subventions de fonctionnement et des droits de scolarité. Le Conseil a recommandé de compléter en priorité le processus de correction des bases de financement entrepris en 1989-1990, en affectant une dizaine de millions de dollars à cette opération.

L'augmentation des droits de scolarité en septembre 1990 a mis en évidence la nécessité de réviser la structure des droits et leur influence sur la détermination de la subvention d'équilibre.

Actuellement, la subvention gouvernementale représente la différence entre les dépenses admissibles et les revenus des droits de scolarité. Le gel des droits de scolarité intervenu il y a plus de vingt ans figea une structure de tarification disparate. Afin d'assurer une équité dans l'allocation de la subvention gouvernementale, le Conseil a recommandé de normaliser les droits de scolarité aux fins du calcul de la subvention d'équilibre.

— Devis de l'étude sur la structure des droits de scolarité

Le Comité du financement a entrepris une étude sur la structure des droits de scolarité payés par les étudiants dans les universités québécoises. Cet examen doit être réalisé sur la base d'une définition de la nature et du rôle que l'on attribue à ces droits dans une politique de financement de l'enseignement universitaire et devra tenir compte du niveau de ces droits et de leur rôle dans l'administration de la subvention gouvernementale. Le Comité déposera un rapport au Conseil dans les prochains mois.

— Le plan quinquennal d'investissements universitaires pour la période du 1er juin 1990 au 31 mai 1995

L'ensemble des subventions d'investissement versées aux universités atteindra 515,9 M $ au cours des cinq prochaines années dont 143,9 M $ en 1990-1991. Le Conseil constate que l'augmentation des ressources destinées aux immobilisations provient principalement d'une enveloppe supplémentaire temporaire qui prendra fin le 31 mars 1992. Les enveloppes annuelles récurrentes ne correspondent qu'à la moitié des besoins identifiés par le nouveau cadre normatif des investissements mis au point par un Comité MESS/CREPUQ et dont le Conseil avait recommandé l'adoption[3].

Le Conseil réitère que la contribution gouvernementale au chapitre des investissements doit être assumée principalement par des enveloppes annuelles récurrentes convenablement indexées et correspondantes aux besoins. Il a recommandé d'augmenter de façon progressive, sur une période de cinq ans, les enveloppes annuelles pour atteindre le niveau des ressources financières générées par l'application du nouveau cadre normatif des investissements.

Les enveloppes annuelles font l'objet de prélèvements servant à financer les budgets d'investissements du Fonds de développement pédagogique et du Fonds FCAR. Le Conseil a recommandé que les crédits alloués à ces deux programmes permanents proviennent d'une enveloppe récurrente distincte dont la croissance serait assurée par l'ajout de ressources additionnelles.

---

3. CONSEIL DES UNIVERSITÉS. *Le nouveau cadre normatif des investissements universitaires*, Sainte-Foy, Avril 1990, Avis 89.16.

— Les déficits accumulés des universités québécoises

En réponse à une demande du Conseil, le Comité du financement a déposé un état de la situation des déficits accumulés. Le déficit accumulé de l'ensemble des établissements s'établissait au 31 mai 1990 à 168 M $. Le rapport du Comité replace les problématiques des déficits dans leur perspective historique, explore des avenues de solutions et examine les législations des autres provinces du Canada sur cette question.

— Le financement des universités en 1991-1992

La subvention de fonctionnement qui sera versée aux universités en 1991-1992 atteindra 1 469,8 M $, soit 2,6 % de plus que l'année précédente. Le plafonnement provisoire de la rémunération dans le secteur public explique principalement la croissance modeste de l'enveloppe 1991-1992. Un prélèvement de 9,6 M $ permet de finaliser le processus de redressement des bases de financement amorcé en 1989-1990.

Le mécanisme de financement des effectifs étudiants additionnels est modifié afin de permettre un financement complet de l'accroissement des clientèles dans certains programmes. Le Conseil a recommandé à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science de faire connaître, dans les meilleurs délais, les programmes qu'elle désignera à cette fin.

Les droits de scolarité des étudiants étrangers seront augmentés de 20 % cette année pour atteindre 6 960 $ par an. Le Conseil déplore l'absence de mesures transitoires et s'inquiète des conséquences sur la poursuite des études de certains étudiants étrangers et sur le rayonnement international des universités québécoises.

3. Conclusion

Malgré un certain ralentissement de ses travaux en 1990-1991, découlant à la fois des changements à la direction du Conseil et de la réflexion amorcée sur la révision de son fonctionnement et de ses structures, le Conseil a pu maintenir un rythme de travail fort acceptable, grâce entre autres au soutien de ses instances.

Cette année de transition permet au Conseil de prévoir que les principales études poursuivies par le Conseil en 1990-1991 seront complétées en 1991-1992. Dans le cadre de son plan de travail pour la prochaine année, le Conseil a déjà retenu comme prioritaire un avis qu'il entend transmettre à la ministre à l'automne 1991 sur le financement pour l'année 1992-1993. Les intentions manifestées par la ministre de proposer en 1992-1993 une nouvelle formule de financement fournissent l'occasion au Conseil de jeter un regard plus prospectif sur les besoins des universités en cette matière, conformément aux nouvelles orientations retenues.

La planification même des travaux du Conseil sera revue au cours de l'année 1991-1992. L'année de travail sera ramenée du 1er avril au 31 mars et ainsi modelée sur l'année budgétaire du Conseil. Cette approche permettra de mieux arrimer les priorités retenues annuellement dans le cadre du plan de travail aux capacités budgétaires du Conseil. L'obligation faite au Conseil dans sa loi constitutive de transmettre à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science un rapport annuel avant le 30 juin de chaque année sera facilitée. Les rencontres du Conseil seront aussi mieux espacées pour permettre une progression plus rapide des travaux internes et pour assurer le temps nécessaire au Conseil pour planifier des visites ou la tenue de réunions régulières dans des établissements. En 1992-1993, le Conseil compte ainsi atteindre en régime de croisière une vision plus globale sur les perspectives de développement des universités et une meilleure visibilité.

Annexe 1

Liste du personnel du Conseil

Présidence du Conseil :

Christiane Querido
Présidente
depuis le 4 septembre 1990

Micheline Poitras
Secrétaire

Secrétariat du Conseil :

André Fortier*
Secrétaire du Conseil
depuis le 28 janvier 1991

Noëlla Laroche
Secrétaire

Cécile Joly
Secrétaire administrative

Nicole Lavertu
Secrétaire

Michèle Lavoie
Bibliotechnicienne
Centre de documentation

Équipe de recherche :

Richard Simoneau
Cadre

Jacqueline Giroux
Secrétaire

Gilles Boudreault
Agent de recherche et de planification socio-économique

Paul Valois
Agent de recherche et de planification socio-économique

Sylvie Nadeau**
Analyste en informatique
depuis le 10 juin 1991

Paul Lewis***
Agent de recherche et de planification socié-économique
Congé sans traitement

Alin Soussi
Agent de recherche et de planification socio-économique
Prêt de services
Entré le 3 juin 1991

* Anne Marrec
Secrétaire du Conseil et présidente du Comité du financement
A quitté le 4 janvier 1991

** Giao Le Hoang
Analyste en informatique
A quitté en janvier 1991

*** André Bourret
Occasionnel
Agent de recherche et de planification socio-économique
A quitté en septembre 1990

Commission de la recherche universitaire

Présidence : Vacant
Jacques Mathieu [assume l'intérim depuis septembre 1988]
Professeur titulaire
Département d'histoire
Faculté des lettres
Université Laval

France Tremblay
Secrétaire
Congé sans traitement du 30 juillet 1990 au 29 juillet 1991

Diane Duquet
Secrétaire de la Commission
Agente de recherche et de planification socio-économique

Commission de la recherche universitaire (suite)

Diane Fleurant
Occasionnelle
Agente de recherche et de planification socio-économique
Depuis le 1er février 1991

Comité des programmes

Maurice Saint-Yves
Président du Comité

Rita D. Grant
Secrétaire

Yves Prayal
Secrétaire du Comité
Agent de recherche et de planification socio-économique

Comité du financement

Présidence : Vacant*

Claude Masson [assume l'intérim depuis janvier 1991]
Professeur titulaire
Département d'économique
Université Laval

France Tremblay
Secrétaire
Congé sans traitement du 30 juillet 1990 au 29 juillet 1991

Jean-Marc Robichaud
Secrétaire du Comité
Agent de recherche et de planification socio-économique

Annexe 2

Liste des avis du Conseil à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science — 1990-1991

No	Avis	Date
90.1	Le financement des universités en 1990-1991	20 septembre 1990
90.2	L'accès à l'Ordre des optométristes du Québec*	15 novembre 1990
90.3	Projet de programme de baccalauréat en génie informatique (Université Laval)	15 novembre 1990
90.4	Programmes de baccalauréat en génie de l'École de technologie supérieure	15 novembre 1990
90.5	Le plan quinquennal d'investissements universitaires pour la période du 1er juin 1990 au 31 mai 1995	24 janvier 1991
90.6	Prolongation du programme de maîtrise des sciences et techniques du tourisme à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	24 janvier 1991
90.7	Rapport provisoire de l'Université du Québec (UQAR) sur la situation du programme de doctorat en océanographie	24 janvier 1991
90.8	Projet de programme de maîtrise en statistique de l'Université Laval	18 avril 1991
90.9	Programme de maîtrise en ressources renouvelables de l'Université du Québec (UQAC)	18 avril 1991
90.10	Programme de doctorat en technologie éducative de l'Université Concordia	18 avril 1991
90.11	Extension de la phase expérimentale pour le programme de maîtrise en sciences comptables offert à l'Université du Québec à Montréal	18 avril 1991
90.12	Le financement des universités en 1991-1992	19 juin 1991
90.13	Programme de maîtrise en économie agricole de l'Université McGill	19 juin 1991
90.14	Liste des diplômes ouvrant l'accès à la Corporation professionnelle des administrateurs agréés du Québec*	19 juin 1991
90.15	Projet de programme de baccalauréat en sciences sociales de l'Université du Québec (UQAT)	19 juin 1991

* Avis du Conseil des universités adressés au ministre responsable de l'application des lois professionnelles

Autre publication du Conseil en 1990-1991
Vingt-et-unième rapport annuel 1989-1990

Conseil
des universités

Imprimé sur papier
contenant 50% de fibres recyclées
dont 5% désencrées

ISBN 2-551-14701-8

9 782551 147014 90000

Imprimé au Québec (Canada)

2,00 $